

# Système semencier sain et adapté à l'agriculture biologique

**Thème :** La conférence a abordé les initiatives de sélection et d'évaluation variétale participative, ainsi que les approches de production et de gestion de la santé des semences biologiques. L'objectif était de partager des idéologies, des informations techniques, des pratiques d'organisation de la production et des réglementations en vue de mettre en place des initiatives semencières biologiques participatives, adaptées à chaque région, bassin de production ou système de production (céréales, maraîchage, etc.).

Cette conférence a été organisée par des représentants de l'ITAB (Institut de l'Agriculture et de l'Alimentation Biologique). Ils étaient au nombre de trois : Stéphanie Klaedtke, Ambrogio Constanzo et Alix Bell.

Les principaux défis du système semencier biologique sont de faire passer 25 % des surfaces agricoles à l'agriculture biologique et d'assurer que 100 % des semences utilisées dans les systèmes biologiques proviennent de productions biologiques d'ici 2035. Ces deux défis nécessiteront une augmentation de 600 % de la production de semences biologiques, tout en respectant les principes fondamentaux de l'agriculture biologique.

**Avancée majeure :** Une avancée significative pour les semences biologiques est la nouvelle réglementation de l'Union Européenne (848/2018), entrée en vigueur le 01/01/2022. Cette réglementation vise à réduire l'écart entre les pratiques conventionnelles et biologiques, tout en soutenant la biodiversité et en garantissant une meilleure transparence pour les consommateurs et utilisateurs. Son succès dépendra de l'évolution du marché des semences biologiques et de la capacité à répondre aux besoins des agriculteurs tout en respectant les objectifs écologiques.

**Avis critique :** Selon moi, le système biologique actuel ne peut pas répondre, à grande échelle, aux normes établies en matière d'agriculture biologique et de biodiversité. Cependant, la possibilité de vendre sa production constitue une nouvelle opportunité de valorisation pour les agriculteurs.

Victor MORCHOISNE ACD2